



Vous désirez postuler pour un bachelor ou un master à IDELCA Business School, ce dossier va vous donner les règles du jeu.

## 1- Procédure de recrutement

Le recrutement s'appuie sur 3 éléments :

- l'étude du dossier
- le concours écrit
- l'oral

## 2- Les épreuves écrites

4 épreuves différentes :

- Culture générale et d'entreprise
- Anglais
- Compréhension/cohérence
- logique/raisonnement

La durée totale est de 2h30

## 3- L'entretien oral

Au cours de cet entretien vous serez amené à :

- vous présenter ainsi que votre parcours
- présenter vos expériences (stages, jobs...)
- expliquer votre motivation pour la formation
- détailler votre projet personnel/professionnel
- démontrer vos qualités par rapport aux exigences du métier envisagé

Vous devrez amener une présentation de votre parcours et de votre projet sous forme d'un petit « dossier » de 2 à 4 pages.

*Votre dossier sera évalué avec un coefficient 2*

*Chaque matière est affectée d'un coefficient 1*

*L'entretien a pour but de vous permettre d'exprimer vos motivations et qui vous êtes*

*Il est affecté d'un coefficient 4*



## 4- Les dates de concours

Les épreuves écrites :

- Mercredi 13 février 2013 de 14h à 16h30
- Mercredi 13 mars de 14h à 16h30
- Vendredi 19 avril de 14h30 à 17h

## 5- Les dates d'entretien

Elles seront fixées individuellement en fonction de vos disponibilités

## 6- En pratique comment faire?

1. Téléchargez un dossier de candidature sur le site [www.idelca.fr](http://www.idelca.fr)
2. Remplissez le soigneusement
3. Inscrivez vous pour une session du concours, soit par mail à [montpellier@idelca.fr](mailto:montpellier@idelca.fr), soit par téléphone au 04 67 59 49 90
4. Au moins 10 jours avant la date de concours, renvoyez votre dossier complet à l'Ecole.
5. Présentez vous à la date des épreuves
6. Une date d'entretien vous sera fixée
7. Préparez un petit topo sur votre projet professionnel pour l'entretien

*Choisissez une date de concours et inscrivez vous en nous envoyant un mail ou par téléphone*

*L'entretien n'a pas pour objet de vous « démolir », mais au contraire de vous permettre de vous exprimer*



## 7- Les résultats

Ils vous sont communiqués dans les 10 jours suivant votre concours.

Vous pouvez :

- être admis sans réserve
- être admis avec réserves
- être refusé

Si vous êtes admis, vous devrez finaliser votre inscription dans les 15 jours qui suivent, sinon des candidats en liste complémentaire seront contactés.

Si vous êtes admis sous réserve, vous serez inscrit sur une liste complémentaire, vous pourrez vous inscrire en fonction des places qui se libèreraient.

Si vous êtes refusé vous ne pourrez représenter une autre session de concours la même année.

Vous pourrez vous représenter l'année suivante.

## 8- Le niveau d'accès

L'accès à nos formations de second et troisième cycle supérieur exige un diplôme validé.

Vous pouvez passer le concours, être admis et vous inscrire si vous êtes en train de passer le diplôme requis. Mais votre inscription ne sera définitive qu'après obtention de ce diplôme.

Les diplômes requis :

Pour l'accès en 3<sup>°</sup>A : diplôme niveau III (Bac+2)

Pour l'accès en 4<sup>°</sup>A : diplôme ou titre niveau licence ou DEES

Pour l'accès en 5<sup>°</sup>A : Bac+4 validé avec 240 crédits ECTS

*N'hésitez pas à nous contacter, nous verrons ensemble les possibilités en fonction de votre niveau actuel*



## 9- Coût du concours

Dans le cadre de la politique de facilitation de l'accès aux études d'IDELCA, les frais de concours (50€) sont pris en charge par l'établissement en 2013.

Le concours est donc GRATUIT pour vous!

## 10- FAQ

Des modalités spéciales sont-elles proposées pour les étudiants IDELCA ?

*Ils sont dispensés de concours et sont admis sur étude de leur dossier et entretien de présentation de leur projet.*

Qu'en est-il des étudiants résidant à l'étranger ?

*Dans ce cas, une modalité de concours en ligne leur sera proposée, un entretien téléphonique ou par skype peut être proposé*

Cas de l'alternance :

*L'inscription définitive ne sera finalisée qu'à la signature du contrat de professionnalisation. Une aide à la recherche d'entreprise leur sera proposée.*

*Bénéficiez d'un concours gratuit en 2013 !*